

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

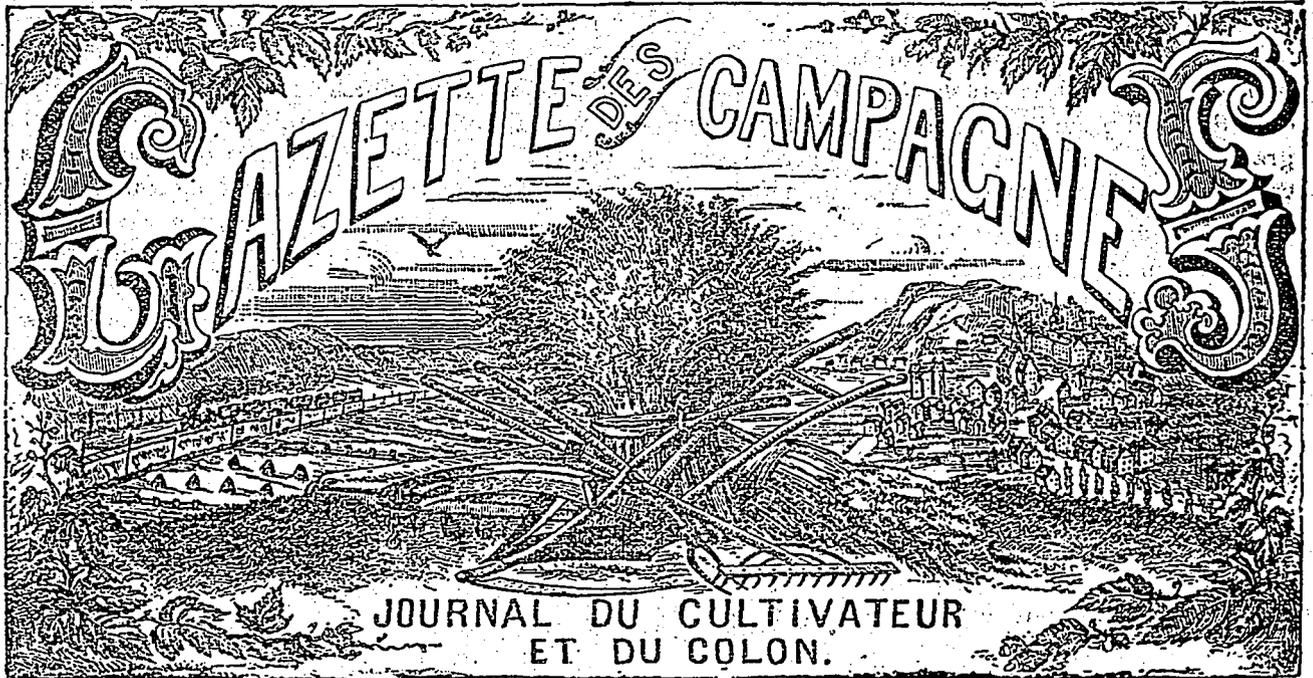
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
 Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Le sacre de Mgr Labrecque. — Collegiana. — Nos Canadiens au Nord-Ouest. — La multiplication des journaux du Canada, de 1854 à 1892. — L'exposition de Chicago. — Le premier mai en Europe.

Causerie agricole : Conditions d'un bon labour.

Sujets divers : Défaut capital de culture. — La Ferme d'Oaklawn (*Suite et fin*).

Choses et autres : Faire monter promptement la crème sur le lait. — Vaches laitières. Des labours.

Recettes : Préservations des graines contre les insectes et les oiseaux. — Eblouement des taches sur les tapis.

REVUE DE LA SEMAINE

Le Sacre de Mgr Labrecque. — Le Sacre de Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, est définitivement fixé au dimanche, 22 de ce mois. L'Eminentissime Cardinal Archevêque de Québec sera le Pontife consécrateur ; Mgr l'Archevêque de Cyrène et Mgr l'Evêque de Rimouski rempliront les fonctions d'assistants.

Collegiana. — Le Collège de Sainte-Anne a été honoré ces jours derniers de la visite du Rév. P. Tesnières, supérieur-général de la Congrégation du Très Saint-Sacrement. Il était accompagné du Rév. P. Estevenon. Mercredi soir, à la suite des exercices du mois de Marie, il nous était donné d'entendre la voix éloquente de cet orateur de renom. Cette première instruction a été sur l'Eucharistie, et le lendemain, il nous donnait de la petite Congrégation encore à son berceau, une touchante esquisse. Nul doute que les paroles éloquentes du Révérend Père Tesnières ont jeté dans le cœur de plus d'un des germes de vocation.

Sainte-Anne compte déjà plusieurs de ses enfants dans cet Ordre à peine naissant.

— La semaine dernière, M. Olivier Jacques de Lévis, a terminé la pose d'une belle palissade en fonte autour du cimetière du collège de Sainte-Anne. Le nouveau cimetière a cinquante pieds sur quarante. La palissade haute de trois pieds et demi et placée sur des pierres de taille présente autour de la chapelle Painchaud et au milieu des arbres un très joli coup d'œil. Les anciens élèves du collège de Sainte-Anne ont donc terminé magnifiquement l'œuvre de reconnaissance entreprise par eux en

l'honneur du Rév. M. Painchaud.

La bénédiction du nouveau cimetière aura lieu le premier juin, jour de la fête de Mgr Poiré, Supérieur du collège; il y aura à la chapelle Painchaud, une grande messe chantée pour tous les généreux souscripteurs du monument et leurs parents défunts.

— M. l'abbé Collet était ici cette semaine. Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la santé du vénéré directeur du collège de Sainte-Anne est sensiblement améliorée.

Nos Canadiens au Nord-Ouest.— Des nouvelles transmises de Winnipeg mandent que les Canadiens Français qui se sont établis, il y a un an, au Lac aux Œufs, à une quinzaine de milles d'Edmonton, prospèrent d'une manière tout à fait remarquable. Un de ces colons qui avait semé 110 minots de grains en a récolté 3,400 minots, et un autre a récolté 1200 minots de pommes de terre d'une semence de 30 minots.

M. l'abbé Morin, qui a fondé cette colonie, dit que 64 familles d'origine canadienne-française groupées dans un rayon de huit milles de Saint-Albert, sont aujourd'hui dans l'aisance.

— Nous extrayons de l'éloquent discours prononcé par l'Hon. T. Chapais au Conseil Législatif, le passage suivant :

“ Je me hâte, messieurs, de terminer la revue des questions mentionnées par le discours du trône. Son Honneur le lieutenant-gouverneur nous a dit : “ Vous serez appelés à légiférer sur diverses matières importantes, entre autres sur les mines, sur l'administration des terres publiques et sur l'industrie laitière. ” L'exploitation de nos richesses minières n'a pas encore pris tout le développement que nous pourrions désirer. Cependant nos mines sont nombreuses et abondantes, et quelques-unes ont commencé à donner de beaux résultats. Nos mines d'or, de phosphate, d'amiante surtout, recèlent dans leur sein des trésors. Une législation sage et basée sur l'expérience peut aider considérablement au progrès de cette fructueuse industrie.”

“ L'administration des terres publiques a donné lieu à bien des discussions, depuis quelques années. Il me semble qu'il serait possible de garantir tous les droits, ceux du colon et ceux du marchand de bois, tout en assurant à l'Etat l'augmentation du revenu de son domaine. Espérons que le gouvernement trouvera le moyen de satisfaire tous les intérêts en cause, y compris celui du trésor public.”

“ L'industrie laitière est une de celles qui ont le plus fait pour l'avancement matériel du peuple de cette province depuis quelque temps. Je me rappelle qu'il y a dix ans, elle n'existait pas dans le district de Québec. Aujourd'hui il n'est pas un de nos comtés qui ne possède plusieurs fabriques de beurre et de fromage en pleine activité. Aussi, que de progrès réalisés depuis cette époque dans notre agriculture. L'industrie laitière a eu pour résultat d'améliorer les terres, d'améliorer les races de bétail, d'épargner une main-d'œuvre considérable dans chaque famille de cultivateur, de répandre tous les ans un joli capital dans nos paroisses. Sans cette industrie, je ne sais pas ce que seraient devenus nos gens durant la série de mauvaises années que nous venons de traverser. Le gouvernement ne saurait trop faire pour en assurer le progrès et le développement.”

Le discours du trône nous apprend aussi que nous aurons à étudier la question du trafic des liqueurs enivrantes. Messieurs, voilà une question vitale. L'abus des boissons alcooliques est une des plaies de ce pays. J'ai entendu des hommes, qui étaient à la fois apôtres et patriotes, jeter des gémissements à la vue de ce fléau qui fait tant de ravages dans toutes les classes de notre société canadienne. Il ruine notre peuple, il détruit le bonheur du foyer domestique, il paralyse les plus belles intelligences, il démoralise les masses et dégrade les individus. Je sais que lorsqu'il s'agit de légiférer sur cette matière un problème complexe se dresse devant nous. Dans la réglementation du trafic des liqueurs enivrantes, il y a l'élément moral et l'élément fiscal, il y a la sauve-garde de la société et les besoins pressants du trésor. On peut concilier, par une législation prudemment mesurée, ces deux intérêts. Mais, messieurs, si l'un des deux doit céder à l'autre, je dis au gouvernement avec toute l'énergie d'une conviction absolue : sacrifiez l'élément fiscal, et que l'élément moral triomphe, car il est d'une nature mille fois plus haute et plus noble. Mieux vaut un trésor appauvri, qu'un peuple avili.”

La multiplication des journaux du Canada, de 1854 à 1892.—En 1864, le nombre des journaux dans les provinces qui font aujourd'hui partie de la Confédération, était de 286, savoir : 1 au Manitoba ; 3 dans la Colombie Anglaise ; 1 dans les Territoires du Nord-Ouest ; 162 à Ontario ; 55 dans la province de Québec ; 25 à la Nouvelle Ecosse ; 22 au Nouveau-Brunswick ; 8 à l'île du Prince Edouard.

En 1892, le nombre des journaux dans les mêmes provinces est de 1033, savoir : 57 au Manitoba ; 33 dans la Colombie Anglaise ; 19 dans les Territoires du Nord-Ouest ; 513 à Ontario ; 209 dans la province de Québec ; 80 à la Nouvelle-Ecosse ; 48 au Nouveau-Brunswick ; 14 à l'île du Prince Édouard.

Sur ce nombre, 25 traitent d'agriculture ; 19 de questions légales ; 10 de médecine et d'hygiène ; 34 sont les organes de sociétés de bienfaisance ; 13 de sociétés de tempérance ; 32 s'occupent de littérature ; 7 de l'éducation commerciale et 100 des revues religieuses.

Il y a environ 124 journaux publiés en français, savoir : 115 dans la Province de Québec ; 6 à Ontario ; 2 au Manitoba ; 2 au Nouveau-Brunswick et 1 à la Nouvelle-Ecosse.

En 1861, on comptait 18 journaux canadiens-français dans la Province de Québec, et un seul en dehors de notre province publié à Ottawa.

Ces chiffres démontrent que la presse du Canada s'est développée considérablement depuis trente ans et ainsi que l'élément français. Le niveau de la presse s'est-il élevé dans la même proportion ? Nous en doutons.

L'Exposition de Chicago.—Le directeur-général de l'exposition de Chicago a accordé au Canada les espaces suivants dans le pavillon de l'agriculture :

Produits forestiers, 4,000 pieds ; produits horticoles, 8,000 pieds ; produits miniers, 10,000 pieds ; produits industriels, 15,000 pieds ; machines, 26,471 pieds ; arts, 5,000 pieds.

Le 1er mai en Europe.—Le premier mai si redouté, qui devait amener en Europe des émeutes, l'effusion du sang, etc., s'est passé comme tous les autres jours ordinaires, dans la paix, la tranquillité. Il est vrai de dire que les gouvernements avaient pris leurs mesures, et les ouvriers ont compris qu'ils devaient s'abstenir de faire des démonstrations turbulentes. Ils ont paradé dans les rues, affirmant leur nombre et leur force, mais n'ont pas compromis leur cause en troublant la paix publique.

CAUSERIE AGRICOLE

Conditions d'un bon labour

Le labour à la charrue est, pour la saison actuelle, une des opérations la plus généralement pratiquée et qui exige, de la part de celui qui exécute ce tra-

vail, une très-grande expérience ; il doit être surtout de la part du propriétaire d'une ferme, l'objet de la plus sérieuse vigilance, s'il ne peut lui-même exécuter ce travail, afin que les renseignements comme les instructions qu'il aura donnés au laboureur à l'occasion des différents champs qui devront être labourés, soient observés.

Sur une ferme ordinaire, le propriétaire se réserve la tâche de labourer lui-même ses propres champs ; à moins qu'il ait parmi ses enfants ou au nombre de la main-d'œuvre qu'il emploie, quelqu'un en qui il ait une entière confiance pour l'exécution de ce qu'il croit de la plus haute importance afin de s'assurer une bonne récolte.

Si la ferme est d'une grande étendue et que le propriétaire ne puisse lui-même en surveiller tous les travaux, il a le soin de confier le travail des labours à des laboureurs possédant toutes les connaissances requises pour l'exécution des différents labours appropriés aux besoins des plantes qui doivent être cultivées dans tel ou tel champ.

C'est donc avec raison que quelques sociétés d'agriculture ont établi des concours spéciaux de labours dont les prix sont sérieusement disputés, même par des jeunes gens de dix-huit à vingt ans, et qui sont assez souvent les vainqueurs, à la grande joie et satisfaction de personnes plus âgées qui prennent part à ces concours uniquement dans le but d'exciter l'émulation des jeunes gens dans la pratique des bons labours qui sont de la plus haute importance, au point de vue du succès des récoltes, non-seulement d'une année, mais aussi de celles qui doivent suivre ; car l'influence d'un mauvais labour peut parfois se faire sentir pendant plusieurs années.

Malheureusement à l'occasion des labours, il y a dans un grand nombre d'endroits une profonde apathie ; ce travail est trop souvent exécuté machinalement et à la hâte, sans précautions comme sans calcul, quant aux besoins des différentes plantes qui devront être récoltées sur les champs ainsi labourés. Celui qui exécute ce travail, à tant par jour, n'a le plus souvent aucun souci de la tâche qui lui incombe ; pourvu qu'il ait labouré tant de terrain dans un temps donné, cela lui suffit ; les résultats à obtenir lui importent peu. Il y a assurément des exceptions ; mais n'empêche pas qu'il y ait grand nombre de fermes où la bonne exécution de ce travail laisse beaucoup à désirer, parce qu'il est confié à des mains inhabiles ; à des jeunes gens, par exemple, auxquels on a laissé exécuter ce travail d'une ma-

nière routinière et à pouvoir l'exécuter le plus promptement possible, sans se soucier des conséquences.

Bien labourer une terre n'est pas un travail aussi facile ni aussi simple qu'on semble généralement le croire. Les cultivateurs qui savent apprécier l'utilité des bons labours, reconnaissent non-seulement que ce travail doit être exécuté par une personne ayant une grande pratique des labours ; mais il faut en outre que celui auquel on confie ce travail soit particulièrement intéressé à le bien exécuter, dans le but d'obtenir du terrain qu'il laboure une bonne récolte, en remplissant toutes les conditions de labour que requièrent les plantes qui doivent être récoltées et exigent un labour plus ou moins profond, et autres précautions de rigueur à observer pour obtenir de ce labour la plus grande efficacité ; c'est assez dire que le laboureur doit y mettre beaucoup de jugement et de calcul pour faire bien ce travail et en moins de temps possible.

Le but principal d'un labour est d'ameublir la terre afin de donner aux graines qu'on lui confie toutes les conditions d'une bonne et luxuriante végétation.

On ne saurait mieux établir les conditions d'un bon labour, qu'en citant les lignes suivantes d'un agronome de renom : " L'effet des labours, dit M. Girardin, n'est pas seulement de déplacer latéralement la terre, de manière à en désunir les particules, et à lui permettre d'absorber l'air et les gaz fertilisants ; mais encore de remuer la terre de telle sorte que les parties qui étaient au fond de la couche labourée soient ramenées à la surface du sol, et celles de la surface replacées au fond. La couche superficielle, toujours plus fertile en raison de son exposition à l'air et de sa décomposition, à sa surface, des matières organiques, se trouve ainsi mise en contact avec les racines des plantes ; et la couche inférieure, privée depuis quelque temps, du contact de l'air, vient réparer les pertes qu'elle a éprouvées sous l'action absorbante des racines. "

Ainsi donc, le sol doit être meuble, poreux, afin de lui donner toutes les qualités absorbantes possible, et à la profondeur que commande une bonne végétation de la plante qu'on veut récolter. La terre labourée et ameublie doit l'être à une plus ou moins grande profondeur, suivant la composition des plantes et racines qui doivent y végéter. Pour bien exécuter ce travail, il importe que la terre ne soit ni trop sèche, ni trop humide, afin de lui don-

ner meilleure chance de se bien diviser et d'y bien incorporer les engrais.

Les qualités absorbantes de la terre sont en proportion du plus ou moins de pulvérisation qu'on lui fait subir ; plus la terre est meuble et poreuse, plus elle jouit du pouvoir absorbant. Ainsi, mélange de l'eau avec du fumier, puis filtrez à travers une certaine quantité de terre argileuse, et vous obtiendrez une eau claire, les particules d'engrais s'étant attachées à la terre, par le filtrage ; filtrez la même quantité de ce mélange à travers une terre graveleuse, l'eau sera moins claire ; puis à travers le sable, et la différence sera encore perceptible. Donc plus le sol est pulvérisé, plus il est susceptible d'absorber les éléments atmosphériques nécessaires à la nourriture des plantes.

Si nous voulons que la terre absorbe et retienne l'engrais et les fertilisants nécessaires à la végétation des plantes, il importe que le sol soit bien pulvérisé autant que possible. Cette pulvérisation du sol, pour n'avoir cependant pas l'effet que les engrais produisent, contribue en quelque sorte à hâter la végétation des plantes, par le fait que celles-ci, par leurs multiples racines soutirent plus facilement du sol la nourriture qui leur convient ; nécessairement elles profitent mieux des engrais enfouis dans le sol.

Il est un autre point important que l'on peut acquiescer par les labours, mais qui exige de la part du cultivateur une grande prévoyance, quant à l'opportunité d'une semblable opération, en ce qu'elle requière en même temps une grande quantité d'engrais.

Nous voulons parler des labours profonds ou de défoncement, contribuer par ce travail à mêler ensemble au moyen de la charrue, la couche supérieure de terre qui renferme généralement beaucoup d'engrais avec une certaine profondeur de la couche inférieure, pour en tirer profit au moyen de la culture ; car il arrive souvent soit que la surface du sol est sablonneuse et la couche inférieure argileuse ; ou la surface du sol contient une forte couche de matière végétale, d'humus, le sous sol laissant à désirer sous ce rapport.

On peut alors, avec avantage, avoir recours à un labour plus profond que l'on peut de temps à autre alterner avec les labours superficiels qui se font le printemps.

A l'occasion des labours de défoncement, il faut de toute nécessité augmenter la quantité des engrais ; car par le mélange de la terre on augmente par conséquent la masse de terre cultivable qui exige un

surcroit d'engrais ; et si l'on ne peut se le procurer en quantité suffisante, il est mieux de différer ce labour de défoncement qui ne doit être fait que par urgente nécessité, et avec grande précaution pour ne pas amener à la surface du sol une terre inférieure que l'on ne pourrait pas améliorer au moyen d'engrais suffisants. Car toujours la quantité d'engrais doit être proportionnée à la profondeur du labour de défoncement.

Les labours ordinaires doivent être exécutés de six à huit pouces de profondeur, selon la qualité du sol et le besoin des plantes, dont les racines pénètrent plus ou moins dans la terre.

On pourrait plus avantageusement, afin d'augmenter, dans un champ, la quantité de terre cultivable, c'est-à-dire mélanger une portion de terre du sous-sol à la couche de terre supérieure, labourer à une profondeur de plus en plus forte chaque année, un pouce par exemple, plutôt que de faire un labour de défoncement trop profond à la fois, qui inévitablement gâcherait entièrement un champ ainsi labouré, sans espoir de le rétablir avant quelques années.

Toutes ces considérations nous disent assez que labourer n'est pas un travail routinier, mais qui oblige de la part de celui qui l'exécute beaucoup de soins, et surtout une observation constante quant aux résultats obtenus à la suite des différents labours pour pouvoir remédier à toutes les défauts que le cultivateur aura pu signaler dans ses récoltes, et qui pourraient parfois être attribuées aux conditions dans lesquelles les labours auront été faits, et par la suite en corriger les défauts.

Défaut capital de culture

Nous ne doutons pas que la majorité des cultivateurs aient une grande expérience dans l'art de bien cultiver et que la généralité en connaissent assez pour pouvoir reconnaître les défauts dont les voisins se rendent coupables, en fait de culture. Ce qui importe, c'est de mettre en pratique les méthodes de culture les plus propres à en assurer le succès, surtout au point de vue économique.

Là où est le principal défaut c'est moins dans le manque de connaissances sur la manière de bien cultiver une terre, que l'embaras dans lequel un trop grand nombre de cultivateurs se trouvent comme propriétaires d'une trop grande étendue de terrain, comparativement à la main-d'œuvre dont ils peuvent avantageusement disposer.

D'ailleurs être obligé de recourir à la main-d'œuvre à des engagés à la semaine ou au mois n'est pas à la portée de toutes les bourses, et les rendements obtenus ne compenseraient pas les frais de culture. Ceux qui veulent s'assurer le service de personnes bien entendues en fait de culture peuvent difficilement se le procurer à moins d'un engagement à l'année et exercer un certain contrôle sur la ferme : ce qui est parfois une source de contrariétés, surtout lorsqu'il s'agit d'une grande exploitation agricole.

Ainsi, à défaut de main-d'œuvre qu'arrive-t-il le plus souvent, principalement au printemps et au temps de la moisson : Les travaux sont faits à la course et la détérioration comme l'appauvrissement de la ferme se fait aussi rapidement. On se dépêche d'exécuter les travaux, et peu importe la qualité. Si la saison est avancée et qu'une partie des labours n'a pu être faite à l'automne, labours et semence sont en retard. Les récoltes en souffriront, car on omettra la semence de céréales nécessaires au besoin de la ferme. Le défaut de labours, ou de labours faits à contre-temps, empêchera la culture des plantes-racines, parce que la terre n'aura pas été labourée, engraisée et hersée dans les conditions voulues pour en favoriser la végétation. Il s'opère alors un dérangement complet dans les prévisions dont le grand propriétaire s'était bercé d'avance pour réaliser telle ou telle innovation sur sa ferme.

Là n'est que le commencement des inquiétudes et des déboires. Arrive le temps de la moisson, on rencontre de nouvelles déceptions. La main-d'œuvre est encore plus rare, par conséquent plus coûteuse et les travaux faits avec plus de lenteur, au point que les fourrages et les céréales ont atteint un degré de maturité tellement avancé que la qualité de ces produits laisse grandement à désirer ; leur mauvaise condition lors de la mise en grange pourrait même les avarier davantage.

Tout cela parce que le propriétaire d'une grande ferme éprouve de constantes contrariétés qu'il pourrait éviter si sa propriété était d'une moindre étendue. Il y aurait moins de travaux à exécuter, et la culture serait mieux faite, par conséquent le rendement plus considérable, pouvant même presque égaler celui obtenu d'une grande ferme sur laquelle on serait forcé de négliger quelques travaux indispensables, ou qui auraient été mal faits par le défaut de surveillance. Sur une petite ferme, bien cultivée, on peut y trouver l'aisance ; se procurer

par les profits réalisés, le moyen de l'améliorer et de l'agrandir davantage, afin d'en tirer entièrement parti, par une culture faite avec discernement et d'une manière profitable.

Ce cultivateur pourrait plus avantageusement se livrer à la culture des plantes-racines dont la culture n'est pas assez générale; et cela parce qu'au début de cette culture, on a éprouvé des échecs par le défaut de soins de culture. En effet, c'est la culture la moins payante, lorsqu'on ne peut lui donner les soins nécessaires. Si pendant quelques jours seulement on laisse végéter les mauvaises plantes de toutes sortes parmi les plantes-racines, l'extirpation en devient plus difficile et plus coûteuse: parfois ces mauvaises herbes, dans un état avancé de végétation nuisent considérablement à la récolte des plantes-racines.

Pour que le sarclage des mauvaises plantes soit fait plus économiquement, il est nécessaire de se servir d'une charrue ou cultivateur, au lieu de la gratte. Pour cela on doit semer à une distance telle que les sarclages et renchaussages puissent être faits par un cheval. A l'égard des différentes cultures, on doit faire en sorte de se servir, autant que possible d'instruments aratoires pouvant dispenser de main-d'œuvre.

Le sarclage des plantes-racines doit être fait au fur et à mesure que les mauvaises plantes apparaissent; elles sont alors plus tendres et plus faciles à détruire sous l'action du soleil. En attendant à plus tard et en utilisant la gratte pour sarcler, on enlève aux plantes-racines une terre grasse dont elles auraient pu profiter.

La ferme d'Oaklawn

(Suite et fin)

En tête de son catalogue de 1891, M. M. W. Dunham a placé les remarques suivantes qui ne seront pas sans intérêt pour nos lecteurs, même après les articles déjà longs que nous avons consacrés à ce haras fameux.

« Ce catalogue inaugure la vingt sixième année de l'élevage du cheval Percheron, à Oaklawn. Il représente le progrès d'un quart de siècle de labeurs personnels dans l'intérêt de l'amélioration de l'élevage du cheval, labeurs que je crois n'avoir pas été sans résultats profitables à notre pays. Pour moi, ces années ont été des années de satisfaction, parce que j'y ai vu réaliser mon ambition de créer un établissement d'élevage, qui pût rivaliser par la perfection typique de ses produits, avec les spécimens les mieux choisis de la production des riches vallées du Perche.

L'accomplissement de ce dessin nécessitait, comme tout éleveur intelligent le sait, une sélection continue de plus plus fameux types de la race. Tous les étalons Percherons, de 3, 4 ou 5 ans, ayant remporté les premiers prix lors du premier concours de France, celui de la Société hippique percheronne, à une seule exception près, ont été amenés à Oaklawn; et presque toutes les juments de ces concours, aussi bien que celles de l'exposition universelle de Paris, en 1878, et toutes celles ayant été primées à l'exposition de 1889 à Paris, ont été achetées pour Oaklawn, et ont contribué à l'histoire du développement remarquable de l'industrie du cheval de trait aux États-Unis.

Oaklawn a l'honneur d'avoir donné le jour au premier poulain Percheron pur sang, né dans l'Illinois, et au premier poulain carrossier français de pure race né en Amérique.

Dans le choix des juments destinées à l'élevage des carrossiers, il a été apporté plus de soins et d'études encore que dans celui des Percheronnes. Leur origine a été retracée pendant plus de deux cents ans, au cours desquels presque toutes remontent au cheval arabe, barbe, ou turc. Aussi pour acquiescer une judicieuse connaissance des généalogies de la race a-t-il fallu une quantité de recherches que peu de personnes, même en France, ont eu le courage d'entreprendre. Faire la généalogie est chose facile. Apprendre l'histoire des individus qui y figurent, ce qui est essentiel pour en juger la valeur est une tâche que peu d'hommes ont entreprise, quoique ce soient là des connaissances les plus nécessaires à l'éleveur qui veut réussir. La confection de pedigrees, en ligne droite, donnant la date de naissance, la couleur et les producteurs, fort souvent pour 14 et 15 générations, est un travail qui n'a été fait par aucun autre éleveur de ce pays ou de France et n'a jamais été mise en usage, je crois, que comme reproduction de mon catalogue.

Les additions de la présente édition, donnant l'histoire des individus et de leurs ancêtres pendant plusieurs générations donneront au lecteur quelque idée des informations à la disposition d'un étudiant sérieux de l'élevage du cheval carrossier-français; informations qui seront hautement appréciées des acheteurs de cette classe de chevaux, car l'histoire des ancêtres fait mieux juger la puissance d'hérédité et de transmission des individus et détermine leur valeur relativement. Exemple: Deux chevaux peuvent être exactement de la même conformation, l'un descendant d'animaux de vitesse et d'endurance remarquables, l'autre, d'animaux qui ne se sont jamais distingués. Pour l'éleveur pratique, l'un vaudra plusieurs fois l'autre.

Persuadé que la prospérité d'un établissement dépend des succès des chevaux qui en sortent, il est toujours entré dans notre manière de faire, tant pour les percherons que pour les carrossiers, de n'acheter que ceux qui, possédant eux-mêmes des qualités individuelles, remontaient à des souches leur donnant la plus haute valeur pour leurs destinations respectives.

En ce qui concerne spécialement les carrossiers, je suis persuadé que le succès de cette race repose presque entièrement sur leurs facultés traçantes; en conséquence je n'ai choisi que ceux remontant à des ancêtres qui ont donné endurance et vitesse. En conformité de cette opinion, j'ai acheté des juments dans les meilleures familles de ce type; la plupart d'entre elles provenant des étalons et des poulinières les plus renommés de la génération présente. Les importateurs de cette année prouvent jusqu'à l'évidence qu'Oaklawn possède les plus beaux types de percherons et de carrossiers. A l'exposition universelle de Paris mes achats

ont remporté treize premiers prix et ont reçu treize médailles d'honneur en or du ministre de l'agriculture. La concurrence, à cette exposition, dans la classe des carrossiers, n'a jamais été égalée dans aucune exposition sous le rapport du nombre et de la variété des espèces. 96 concouraient dans la classe des deux ans; 190 dans celles des trois ans; 68 dans celles de quatre ans; et 145 juments. Toutes les espèces de carrossiers d'Angleterre, Ecosse, Russie, Allemagne, Espagne, Algérie, des Indes et de toute la France étaient représentées.

Avec une pareille collection de juments et d'étalons renouvelée d'année en année par des importations de choix je me repose avec joie sur les lauriers d'Oaklawn.

A tous ceux auxquels je dois les encouragements, la coopération et la clientèle qui ont amené les développements successifs de mon établissement, j'offre ici l'expression de mes sincères et vifs remerciements, les priant de croire que le succès n'a pas endormi mon ardeur. Avec une énergie sans cesse renaissante, avec plus d'expérience, avec plus de facilité que dans le passé pour donner plus de satisfaction au public, et toujours en observant ces stricts principes d'intégrité si nécessaires au succès de toutes entreprises honorable, j'espère mériter à l'avenir le patronage aussi bien que l'estime de tous ceux qu'intéressent l'amélioration et le progrès des intérêts agricoles de notre pays.

M. W. DUNHAM.

Choses et autres

Rare monter promptement la crème sur le lait.—Pour faire lever plus tôt la crème à la surface des bols ou terrines à lait, nous avons recommandé de verser une certaine quantité d'eau froide dans chaque vaisseau, avant d'y mettre le lait, dans la proportion d'une pinte d'eau par trois pintes d'eau; il fallait dire: *par trois pintes de lait* C'est un moyen d'empêcher que le lait ne caille ou s'aigrisse avant la levée de la crème.

Vaches laitières. Dans le but de s'assurer un bon troupeau de vaches laitières, on recommande de traire à part, de temps à autre, les vaches que l'on possède, afin de s'assurer des qualités laitières de chacune, et de vendre celles qui n'auraient pas donné satisfaction, quoique soumises au même soin et à la même nourriture. Il est de fait que des vaches quoiqu'étant de même race, ne donnent pas autant de lait les unes que les autres; il est des vaches du même âge, de même taille qui donnent moins de lait les unes que les autres: différentes causes que savent apprécier et éviter les éleveurs d'animaux en sont la conséquence.

Il faut avoir grand soin de ne pas laisser végéter dans les prairies ou pâturages, des mauvaises plantes qui pourraient nuire à la qualité du lait des vaches. Le lait des vaches exclusivement nourries de tiges ou fanes de blé d'inde, en été, est plus sucré que celui des vaches tenues au régime alimentaire ordinaire. Il est des plantes comme des légumes qui donnent leur saveur au lait, comme le navet, les fanes de patates, lorsqu'elles sont encore vertes, etc. Les plantes de prairies hautes sont préférables à celles des terrains bas, humides.

Lorsque les vaches mangent à volonté, qu'elles sont placées dans un riche pâturage, qui n'est pas trop surchargé d'animaux, leur traite est plus copieuse que quand elles sont nourries avec parcimonie. Dans les jours secs et chauds, les vaches paissant dans la même prairie, produisent plus de lait que dans les jours humides et froids. Les vaches qu'on maltraite, qu'on fait courir, donnent aussi moins de lait. Les vaches auxquelles on donne des fourrages inusités, quelque substantiels qu'ils soient, donnent moins de lait par jour.

Des labours.—Les labours superficiels se pratiquent à une profondeur de trois à cinq pouces; les labours ordinaires à une profondeur de six à huit pouces; et les labours de défoncement, à une profondeur de neuf à quinze pouces, ou plus suivant le sol sur lequel on opère.

Sur les terres nouvelles on laboure d'abord superficiellement, et de plus en plus profondément jusqu'à ce qu'on puisse labouer à une profondeur moyenne. Les terres nouvelles qui sont remplies de racines et dans lesquelles se trouvent quantité de morceaux de terre durcies, doivent être labourées superficiellement d'abord; et graduellement à une plus grande profondeur pour les labours qui devront suivre, jusqu'à ce que la surface du champ soit poreuse, et par conséquent plus facile à labourer. On pourra s'en tenir aux labours superficiels aussi longtemps que le champ qu'on laboure donnera un bon rendement en grains ou autres produits. Et cela pour deux raisons: D'abord parce que les labours moyens ou profonds commandent plus de précautions, imposent des travaux inutiles et une plus grande traction; ensuite parce qu'on met inutilement à contribution des matières fertiles qui se trouvent à une plus grande profondeur dans le sol.

La meilleure profondeur à donner aux labours et celle qui peut être la plus profitable, dépend de la nature du sol et du sous-sol, et de la quantité d'engrais dont on peut disposer, comme nous le disons dans la *causerie agricole*.

RECETTES

Préservation des graines contre les insectes et les oiseaux

Afin de préserver contre les atteintes des insectes et des oiseaux, les grains de semence, on prend une livre de sulfate de fer et une livre d'alods que l'on fait dissoudre ensemble dans de l'eau chaude. Cette quantité suffit pour y faire tremper un minot de graines, et en proportion pour une plus grande quantité.

Enlèvement des taches sur les tapis

Les taches de graisse sur les tapis de pieds, tapis de meubles et les étoffes pour meubles, s'enlèvent suivant leur étendue et leur nombre avec de la benzine ou de la térébenthine. Préférez la benzine quand l'étoffe est dans sa première fraîcheur et qu'elle soit de haut prix.

